

INTERVIEW EXCLUSIVE : RUDY DEMOTTE (PS), MINISTRE-PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

« Notre politique de lutte contre la pauvreté doit être plus efficace ! »

La Fédération investit 1,78 million pour donner plus de cohésion à sa politique

La Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) investit un peu moins de deux millions d'euros dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales. Pour assurer une meilleure cohésion de ses actions, nous dit Rudy Demotte (PS), son ministre-président. Une coordination qui débouchera sur la rédaction d'un plan quinquennal en la matière.

➔ **Vous débloquez 1,78 million d'euros, une jolie somme, pour un dispositif de lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales. C'est-à-dire ?**

On crée un cadre qui permettra de mettre en œuvre une stratégie coordonnée en la matière. Cet enjeu devra être intégré dans l'ensemble de nos politiques, avec le soutien du secteur associatif.

➔ **Il ne s'agit donc pas d'un gros million et demi pour mener des actions sur le terrain, dans les écoles, par exemple ou les milieux de la petite enfance ?**

Ce qui manque à nos politiques, c'est un organe de coordination. La volonté est de voir émerger une réflexion profonde, transversale et globale sur l'ensemble des questions touchant à l'égalité et à l'inclusion.

➔ **Le gouvernement fédéral et celui de la Région wallonne ont des compétences en la matière. Que peut faire la FWB qui n'a déjà pas trop de moyens ?**

On se tromperait en pensant

que c'est hors de nos compétences, c'est au contraire au cœur de nos compétences ! La gratuité dans les cantines scolaires, ce sera un budget de 5 millions d'euros à la rentrée de septembre. La gratuité scolaire en 1^{er} maternelle dès septembre, un budget de 3,8 millions. La réforme des milieux d'accueil de la petite enfance, bientôt discutée au Parlement, offrira une participation financière des parents revue à la baisse pour les faibles et moyens revenus, etc.

➔ **Donc, le job est déjà fait quelque part ? Excusez-moi, mais à première vue, cela me semble quand même un machin en plus...**

Non, pas un machin en plus ! Plein de choses sont faites, c'est vrai, mais on est trop dans l'improvisation. Ce qui nous manque, je le répète, c'est un organe de coordination. Cette nouvelle stratégie de la Fédération se basera sur un plan quinquennal de lutte contre la pauvreté et de réduction des inégalités sociales. Chaque ministre intégrera cette dimension dans toutes les politiques, mesures et actions qui relèveront de ses compétences.

➔ **Et vous allez lancer ce plan quinquennal à trois mois de la fin de la législature ?**

Non. Nous créons un cadre qui permettra au prochain gouvernement de le rédiger. Il devra également lancer un appel à projets annuel pour soutenir des actions accompagnant les citoyens vivant des situations de précarité. Le décret que nous

allons voter, sous cette législature, obligera le prochain gou-

vernement à rédiger ce plan dans les six mois suivant son installation. Maintenant, si cela a pris du temps, c'est parce que l'on est allé en profondeur dans le processus consultatif. Il y a eu deux ans et demi de négociations.

➔ **Concrètement, vous allez faire quoi avec ce million sept cent mille euros ?**

On constitue une cellule de coordination très étroite, composée de trois personnes. Leur but sera de mobiliser les compétences d'autres personnes. C'est aussi cette cellule qui rédigera

« On fera appel à des experts du vécu, des gens qui connaissent l'expérience de la pauvreté »

le plan pauvreté et en assurera son suivi (via un monitoring permanent), entre autres tâches. On a aussi besoin d'intermédiation dans chaque administration ou OIP. C'est là qu'interviendront les experts

du vécu, à savoir des gens qui ont vécu ce dont on parle, qui

ont connu ou connaissent l'expérience de la pauvreté, qui ont pu subir au quotidien l'impact inégalitaire de politiques ou services. Ils auront pour mission de faciliter le lien entre les services de la Fédération et leurs utilisateurs. Ce sera le boulot de centres de ressources qui vont pouvoir conseiller sur les nouveaux dispositifs mis en place. Il y aura enfin un conseil d'avis qui recueillera des avis et alimentera les mécanismes décisionnels. Le secteur associatif sera étroitement associé.

➔ **Est-ce l'aveu que toutes les actions menées n'ont pas toujours atteint leur but ? Les acteurs de terrain vous ont fait remonter des critiques ?**

À l'évidence. Sinon, nous n'aurions pas fait ceci. Ce qui a été fait a été apprécié en général, mais on a eu des critiques sporadiques, d'ailleurs la démonstration par l'absurde que les mécanismes ne permettaient pas la remontée régulière des avis. On a essayé moins de critiques que le gouvernement fédéral ou la Région wallonne. Mais le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté et le Forum-Bruxelles contre les inégalités nous ont demandé cette cohérence. On a un rôle important vu que la culture et l'éducation sont au cœur de nos compétences (...). Les acteurs de terrain doivent permettre de mieux tenir compte des besoins et des attentes concrètes des publics concernés. ●

INTERVIEW > DIDIER SWYSEN

Un Belge sur cinq est menacé de pauvreté

> **Plus de 20 % de la population belge**, soit près de 2,3 millions de personnes, sont menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale.

> **En Wallonie**, le risque de pauvreté concerne plus d'un citoyen sur quatre (26,6 %) et plus d'une personne sur cinq (21,2 %) vit sous le seuil de 1.115€ par mois pour un isolé ou 2.341€ pour un ménage de deux adultes et deux enfants. Près de la moitié des familles monoparentales (46,7 %) n'atteignent pas ce seuil.

> **À Bruxelles**, le revenu inférieur au seuil de pauvreté concerne un tiers de la population. Pas moins de 20 % des

habitants de la capitale perçoivent une allocation d'aide sociale ou un revenu de remplacement et près d'un quart des Bruxellois de moins de 18 ans grandissent dans un ménage sans revenu de travail. Environ 6 % de la population bruxelloise d'âge actif perçoit un revenu d'intégration.

> **La Belgique est un mauvais élève européen** pour ce qui est du taux de pauvreté infantile. On prend comme indicateur appelé la « déprivation spécifique des enfants ». Il s'agit d'un ensemble de 17 items auxquels un enfant doit avoir accès : manger des fruits et légumes,

pouvoir inviter des amis à la maison, pouvoir participer à des excursions scolaires, etc. Dès qu'il lui manque au moins trois items, un enfant est considéré en situation de « déprivation ».

Chez nous, le taux de « déprivation » tourne autour des 15 %. C'est similaire à la France, mais supérieur à d'autres pays voisins. Le fossé s'élargit pour les enfants les plus défavorisés : 12 % d'entre eux sont privés de quatre items au moins. Ce taux est de moins de 10 % chez nos voisins, même de moins de 2 % au Luxembourg. ●

D.SW.

Enseignement : lutter contre les inégalités

« La concurrence entre réseaux et écoles a élargi les écarts »

La lutte contre les inégalités, c'est essentiel. Dans notre enseignement, par exemple. Comment un pays qui investit autant dans l'école peut-il être comptabilisé parmi les enseignements les plus inégalitaires au monde ? On a tout faux depuis toujours ? Ou notre enseignement est-il un paquebot qui a besoin d'un temps infini pour modifier sa course ?

« Il y a plusieurs éléments de réponse. Notre enseignement est inégalitaire dans la répartition du rapport entre les résultats et l'obédience sociale et dans le tri qu'il fait par catégorie d'enseignement, général et technique/professionnalisant », fait remarquer Rudy Demotte.

« On a des écoles hyperperformantes en termes de résultats et d'autres avec des résultats moindres pour différentes raisons défavorables aux gens de condition modeste (...) Il y a une concurrence à l'intérieur même de notre modèle d'enseignement, entre réseaux scolaires et établissements qui n'a pas produit un rapproche-

ment des écarts, mais les a élargis. Ce n'est pas un paquebot, mais une flottille de paquebots, pour re-

« Petite enfance : la réforme des milieux d'accueil permettra aux parents à faibles et moyens revenus de payer moins »

prendre votre image (...) La concurrence a mené à cela car il n'y a pas de pilotage de l'enseignement. C'est Christian Dupont (ancien ministre PS de l'Enseignement, NdLR) qui a lancé cette réflexion. Dans le Pacte d'excellence, il y a des

contrats au niveau des écoles qui seront suivies par un pilotage général en interréseaux. Cela va nous permettre de progresser. »

Le ministre-président francophone dit qu'il y a « une obligation éthique pour le gouvernement de s'occuper de ce mouvement de dérive sociale qui se fait dans la société. Les mots, mais aussi les comportements se durcissent : les chocs sont de plus en plus grands entre les classes sociales. Même le vocabulaire politique se durcit. On est devant des moments de dureté sans nom qui provoquent des épiphénomènes politiques (...) On se trouve dans des moments de grande tension sociale. On vit dans une casserole à pression. Il faut tenir compte de cette frustration sociale. Certains font des fortunes, alors que d'autres, tout en travaillant, n'arrivent pas à joindre les deux bouts. Il est impossible de vivre sans faire de la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales une priorité absolue. » ●

D.SW.